



Compatibilité climatique Prévoyance Santé Valais (PRESV)

Caractérisation

PRESV, Prévoyance Santé Valais, a un volume d'investissement d'environ 1,6 milliards de francs suisses et peut être estimée comme faisant partie des Top 100 à 150 des caisses de pension en Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

PRESV s'est récemment engagée dans une Charte ESG (Environment, Social, Governance). Elle applique la liste de l'ASIR. Ainsi, la Caisse exclut quelques producteurs d'armes nucléaires, de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions. PRESV vise également à augmenter sa part d'actions, d'obligations et d'infrastructures présentant des caractéristiques ESG; en particulier, PRESV veut aussi réduire la part d'obligations contribuant au changement climatique et prendre des mesures pour réduire les actions d'entreprises du secteur du charbon, du gaz naturel et du nucléaire.

À la demande de l'Alliance climatique, PRESV avait révélé à la mi-2020 qu'elle avait commencé à investir dans les énergies renouvelables (infrastructures, voir ci-dessous), et à changer des premières parties de ses actions et obligations dans des placements disposant de critères ESG.

Selon une communication à l'Alliance climatique d'avril 2021, PRESV informe que dans un premier temps elle veut effectuer une analyse complète de son portefeuille afin de pouvoir avoir une base de comparaison pour ses améliorations futures. Mais PRESV communique qu'en attendant celle-ci, elle a déjà pris des mesures pour renforcer la qualité ESG et climatique :

- Augmentation des fonds avec critères ESG de 314 millions 2019 à 376.7 millions fin 2020
- Évolution des investissements dans les énergies renouvelables de 40 millions 2019 à 45.4 millions fin 2020
- Engagement 10 millions USD dans un fond thématique climat en 2021

- Investissement 10 millions USD dans un fond d'impact en 2021

Commentaire de l'Alliance Climatique

- La notion "fonds avec critères ESG" est trop vague pour évaluer l'impact ESG et climatique réel.
- En tout cas, PRESV n'a pas encore annoncé en détail comment elle entend intervenir de manière durable et exhaustive dans les décisions prises dans le cadre du processus d'investissement.
- Elle devrait décider des mesures concrètes qu'elle veut implémenter dans sa sélection des fonds; il faudra appliquer un filtre ESG exhaustif lors de la sélection des entreprises dans le processus d'investissement et/ou procéder à un rééquilibrage substantiel basé sur les critères ESG.
- Lors de la sélection des fonds, il faudrait avoir à disposition ou obtenir, sur toutes les entreprises investies, des données complètes de rating ESG et d'intensité de CO2 afin de pouvoir faire usage de produits présentant la meilleure durabilité et un profil risque/rendement optimal.

Situation février 2022 :

Par une nouvelle communication en février 2022, PRESV informe qu'elle a mandaté Canopia, un joint venture de Fundo et Conser, pour réaliser une analyse ESG sur ses portefeuilles mobiliers. Cela permettra d'identifier les positions qui posent des problèmes en termes de notation ESG et d'entamer un dialogue avec les gestionnaires de fonds. Elle informe également que son comité de placement a été informé, lors de l'adoption par le conseil de fondation de la charte ESG, de la volonté d'intégrer les critères ESG dans la sélection des fonds. Cette volonté a également été clairement signifiée aux gestionnaires de ses mandats.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF.

PRESV considère les risques climatiques comme faisant partie d'une approche plus globale, qui intègre également des critères ESG comme exposé dans sa Charte ESG. La Caisse voit cette approche comme un cycle d'amélioration continue (communication de février 2022).

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

Selon la communication précitée d'avril 2021, PRESV investit un total cumulé d'environ 65 millions dans les énergies renouvelables. Cela représente environ 4 % des actifs de PRESV. Par conséquent, PRESV réalise du "Green Impact Investing" au sein du portefeuille mobilier dans les énergies renouvelables sur une échelle significative.

L'Alliance climatique s'abstient de considérer les mesures positives pour le climat dans le portefeuille immobilier. Ceci est dû au fait que les progrès dans ce domaine semblent encore difficiles à quantifier et comparer. Pourtant, il convient de mentionner que, selon sa communication précitée de mi-2020, PRESV ne possède que des propriétés de la catégorie Minergie et que la plupart est équipée de panneaux solaires photovoltaïques destinées à l'autoconsommation.

Adhésion à des associations de développement durable

PRESV est membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse et du nouvel ETHOS Engagement Pool International.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger et en Suisse

En tant que membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse, PRESV a notamment participé à deux initiatives d'engagement remarquables et réussies : dans le cas de Nestlé, Ethos a obtenu le Say on Climate, c'est-à-dire la présentation de la stratégie climatique du groupe à l'assemblée générale 2021, et dans le cas d'Holcim, l'élaboration d'un Say on Climate Report pour l'assemblée générale 2022.

En tant que membre de l'ETHOS Engagement Pool International, PRESV participe en particulier depuis juin 2018 au programme d'engagement pluriannuel en cours, qui demande à 8 compagnies d'électricité européennes de se préparer à un avenir pauvre en carbone.

La Caisse est signataire de la Climate Action 100+ des grands investisseurs mondiaux, qui cible les 100 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Son plan est de "travailler avec les entreprises dans

lesquelles nous investissons pour s'assurer qu'elles minimisent et publient les risques, et qu'elles maximisent les opportunités offertes par le changement climatique et la politique climatique..

Les caisses de pension qui se regroupent dans l'ETHOS Engagement Pool International accèdent via Ethos en tant que "Participant" à l'initiative mondiale Climate Action 100+ dans le cadre d'une division du travail avec leur propre représentation, discutent des objectifs et des mesures pour atteindre les objectifs, et rendront compte des progrès réalisés. Comme le montre le Progress Report 2020 de Climate Action 100+, les premiers progrès sont évidents chez plusieurs entreprises. Le processus, les types d'engagement et les outils, les exigences en matière de contenu, les étapes et la mesure des progrès sont définis de manière transparente. Les exigences de fond comprennent l'intégration d'une gouvernance axée sur le climat dans les systèmes de gestion des entreprises (y compris l'alignement du lobbying pour soutenir les politiques favorables au climat), la divulgation des risques climatiques conformément aux recommandations du Task Force on Climate-related Financial Disclosures du G20 (TCFD), et la définition d'une voie de décarbonisation à travers la chaîne de valeur qui soit conforme à l'objectif climatique de 2°C de l'Accord de Paris sur le climat.

Dans ce contexte, la signature du 2021 Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis, organisée par la coalition mondiale The Investor Agenda, envoie un signal fort aux gouvernements et aux responsables politiques de tous les pays. Plus de 450 investisseurs mondiaux, dont des investisseurs institutionnels de premier plan, appellent les gouvernements à combler le vide législatif, de plus en plus criant, pour atteindre l'objectif de 1,5°C fixé par l'Accord de Paris sur le climat.

Enfin, PRESV est devenue signataire de l'Investor Decarbonization Initiative de ShareAction. Cette initiative d'engagement climatique vise à garantir que les entreprises utilisent 100 % d'énergie renouvelable, augmentent leur efficacité énergétique et passent à la mobilité électrique.

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

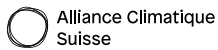
Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Situation février 2022 :

PRESV informe qu'il est prévu dans le développement de CANOPIA que l'impact carbone soit progressivement intégré. Cela permettra de mettre en place le même mécanisme que celui sur base des résultats de l'analyse des ratings ESG (voir ci-dessus).

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

PRESV n'a pas encore annoncé d'intention de préparer un concept défini pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.



Conclusion:

Avec son "Green Impact Investing" au sein du portefeuille mobilier dans les énergies renouvelables sur une échelle significative et sa prise d'influence comme actionnaire, PRESV a franchi une première étape vers la décarbonisation de son portefeuille.



Tendance 2020-2022 :

Évaluation: beaucoup mieux

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Avec son investissement d'impact sur l'énergie renouvelable et sa prise d'influence comme actionnaire, PRESV a franchi une première étape vers la décarbonisation de son portefeuille; celle-ci est accompagnée de sa nouvelle [Charte ESG](#), qui annonce la volonté de s'engager sur une trajectoire – pourtant encore peu définie – de décarbonisation, ainsi que de son Engagement qui inclut également le domaine des énergies fossiles.
- Une extension de l'approche de durabilité – comprise comme l'intégration holistique de notations ESG et des données sur l'empreinte carbone dans le processus de sélection des entreprises – fait toujours défaut.
- PRESV devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement en sélectionnant des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.
- Le développement de la politique de durabilité devrait aboutir à une trajectoire de décarbonisation du portefeuille avec un bilan net zéro au plus tard 2050, basée sur des objectifs intermédiaires en ligne avec la feuille de route la plus avancée actuellement, le [Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance](#).
- Pour respecter le plus rapidement possible l'objectif de limitation du réchauffement à 1,5°C, une réduction d'au moins 22%, ou mieux, de 32% par rapport à 2020 est nécessaire d'ici 2025, et une réduction de 49%, ou mieux, de 65% d'ici 2030.
- Ces objectifs de réduction du [Target Setting Protocol de la UN convened Net Zero Asset Owners Alliance](#) sont absolus et se rapportent aux propres émissions de CO2eq financées en 2020. Ils ne doivent pas être fixés en comparaison avec le marché de référence mondial. La part élevée habituelle d'investissements nationaux, moins intenses en CO2eq, ne devrait pas être employée pour justifier des mesures de décarbonisation comparativement faibles.